

22 mai 2015 – n° 10

150056

**DISSOLUTION DES BUDGETS ANNEXES « ORDURES MENAGERES » ET
« OFFICE DEODATIEN DU TOURISME »**

VU l'arrêté préfectoral n° 955/2013 du 17 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe,

VU l'arrêté préfectoral n° 2714/2013 du 16 décembre 2013 portant rattachement des communes de Saint-Dié-des-Vosges et de Taintrux à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe,

VU l'arrêté préfectoral n° 2737/2013 du 16 décembre 2013 portant création de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe et rattachement des communes de Saint-Dié-des-Vosges et Taintrux à celle-ci,

VU la délibération du conseil municipal n° 4 du 22 novembre 2013 approuvant ce rattachement et le transfert de compétences obligatoires et optionnelles associé,

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe annexés à l'arrêté préfectoral n° 2737/2013 du 16 décembre 2013,

Considérant que la gestion de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés est transférée à la Communauté de Communes,

Considérant que la gestion de la promotion touristique du territoire communal est transférée à la Communauté de Communes,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE la dissolution au 31 décembre 2013 des budgets annexes :

« ORDURES MENAGERES » - n° SIRET 21880413600446

« OFFICE DEODATIEN DU TOURISME » - n° SIRET 218804136461.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 32

Procurations..... 3

Séance du 22 mai 2015

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusées et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND
Marie-José LOUDIG
Christine FELDEN

à Caroline PRIVAT
à François FICHTER
à Claude KIENER

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
